



Inadéquation intitulé de poste et diplôme demandé

Par **LindtLindt**, le **21/10/2015 à 22:03**

Bonjour,

Je suis en période d'essai, en CDI. J'ai été engagée en tant que secrétaire administrative mais l'offre de poste mettait en avant des missions de documentaliste et le diplôme demandé était celui de documentaliste (DUT documentation).

Je pense que l'inadéquation intitulé de poste et diplôme demandé a été mise en oeuvre pour me "forcer" à effectuer des tâches qui relèvent du secrétariat, telles que répondre aux appels du standard de la structure, une fois par mois, prendre les messages de ma responsable, etc.

Puis-je faire jouer ce décalage entre diplôme demandé et intitulé du poste pour refuser de faire certaines tâches s'écartant d'un métier de documentaliste ?

Merci.
Cdt.

Par **P.M.**, le **22/10/2015 à 08:21**

Bonjour,

Vous ne pouvez refuser d'accomplir que des tâches trop éloignées de votre qualification et tout dépend ce qu'indique le contrat de travail et/ou éventuellement la fiche de poste...